

BOUFFÉMONT DEMAIN

« Il est temps d'imaginer un village... »

Le 23 mars prochain auront lieu les élections municipales vous permettant de désigner la nouvelle équipe. Nous vous proposons un programme ambitieux mais nécessaire pour faire entrer notre commune dans le 21ème siècle tout en préservant notre environnement. La fine analyse de vos souhaits et de vos retours a fait la qualité de nos propositions, travaillées ensemble depuis un an.



« Cœur de ville, Cœur de vie »

**Faites le choix d'un avenir qui nous rassemble
avec Guillaume Besnier**

...qui entre dans le 21ème siècle grâce aux Nouvelles Technologies...

Mieux gérer la commune et mettre en place des outils numériques au service du citoyen, grâce à l'arrivée rapide de la fibre optique dont le déploiement sera l'une des toutes premières priorités.



- **Améliorer les réseaux de communication** TV, internet, téléphone = 100 Mbits/s au lieu de 1.
- Mettre en place des dispositifs efficaces grâce aux « réseaux intelligents » qui permettent à la fois les remontées d'information et une meilleure gestion (baisse des consommations, gestion des pannes, maintenance...).
- **Faire entrer le numérique dans nos écoles :** tableaux, tablettes...
- Gérer les fonctionnalités de la nouvelle mobilité par des applications « smartphone ».

- Accompagner les Bouffémontois dans l'utilisation de ces technologies.
- Améliorer la diffusion de l'information communale.
- **Améliorer les conditions de travail de nos entreprises** en rendant le territoire attractif ; rendre possible le télétravail.
- **Créer un dispositif dit de « e-santé »** pour améliorer l'offre de santé au service des plus fragiles, pour plus de proximité et faciliter les échanges avec les médecins.

Enfin à la pointe de la technologie !

...au service du quotidien de ses administrés...

Nous voulons une administration qui, au quotidien, assure les services auxquels vous êtes attachés, dans la limite des capacités financières de la commune. Un plan pluriannuel d'investissements pour les travaux donnera visibilité et lisibilité à l'action communale.

Mais au préalable, **il s'agit de maintenir « propre » un patrimoine communal qui aujourd'hui se détériore et coûte cher, de veiller au bon fonctionnement des services : collecte des déchets à améliorer avec l'installation des bornes enterrées, nettoyage des rues, enlèvement des tags, éclairage public.**

- Les enfouissements des réseaux aériens à la Clairière et au Village et les travaux de voirie y afférant.
- Les aménagements des entrées de ville.
- Les aménagements liés à l'amélioration des circulations douces.

- L'entretien du cimetière et la création du cimetière intercommunal à Moisselles.

Lutter contre les détériorations et entretenir notre ville.

...toujours plus animé et convivial...

Les organismes OBS et OMCA doivent fédérer et accompagner ces associations qui durant toute l'année se dévouent pour le bon déroulement des activités en menant une politique sportive et culturelle de qualité. Il leur faudra pour cela et avant tout des équipements de qualité.



- **Rénover ou remplacer les installations** car il faut des équipements accueillants, économes en fonctionnement, sécurisés, à l'image du nouveau centre culturel. Les bâtiments actuels sont vieillissants, coûteux, énergivores, surexploités et inadaptés à court terme.
- **Développer les grandes manifestations communales :** Fête de la Pentecôte et brocante, Carnaval, Maxicross, Marché de Noël, qui rythment l'année, qui rassemblent le plus grand nombre et fédèrent.

- Accompagner et soutenir le bénévolat. Rencontrer régulièrement tous les responsables pour qu'ils puissent expliquer leurs fonctionnements, exprimer leurs besoins, leurs attentes.
- Créer une charte du bénévole et proposer des formations sur la responsabilité, la sécurité, les budgets, le secourisme.

Conserver et soutenir les actions sportives et culturelles et les grands événements qui font la richesse de notre ville.

...et sécurisant...

Le taux de délinquance reste plus faible que dans les communes voisines depuis 10 ans mais un sentiment d'insécurité perdure. Il faut :

- Renforcer la qualité du réseau de vidéo protection et de l'éclairage.
- Renforcer les actions de prévention de l'association IMAJ.
- Renforcer la collaboration avec la gendarmerie.
- Etablir des règles claires pour rendre les parents responsables des actes de leurs enfants : accompagnement parental avec une possible suppression des aides communales.

Vers une tranquillité voulue et vécue par tous

...où stationner et circuler favorisent échanges et cadre de vie...

Véritable préoccupation des Bouffémontois, le stationnement et la circulation sont une priorité, surtout pour les riverains du village. **Nous disposons de nouveaux outils nous permettant de travailler sur l'intermodalité des moyens de transport : aménagements et transports alternatifs car créer toujours plus de parkings n'est pas la solution.**

- **Créer ou aménager des liaisons douces** pour les piétons et vélos : la rue JB Clément, le chemin traversant le Trait d'Union, le chemin des Moutons.
- **Créer un local vélo fermé et sécurisé** à la gare avec vidéo protection.
- **Instaurer des places de stationnement avec accès de courte durée** pour permettre de dynamiser l'activité des commerces.
- Mettre en place un **système de co-voiturage** pour encourager les déplacements à plusieurs (application smartphone et places nouvelles réservées à la gare).
- **Créer 3 stations pour vélos (type Velib) et bornes pour voitures électriques** : gare - collège - hôtel d'activités du Vieux Village.
- Créer un système de **location de véhicules électriques (type Autolib')**, « dispositif d'auto partage », pour promouvoir les déplacements courts au sein de l'ensemble des villes de la Communauté de Communes.
- Mettre en place un **transport communal (véhicule électrique financé par les entreprises), réservable sur demande pour assurer les déplacements courts**, entre autre des personnes âgées sur la commune (courses, centres médicaux, activités).
- Repenser et améliorer notre signalétique et bien sûr poursuivre les actions en faveur de la **circulation des personnes à mobilité réduite**.



...avec comme préoccupation la réussite éducative de ses enfants et de ses jeunes.

La remise à plat des Temps d'Activités Périscolaires est incontournable. Un nouveau dialogue avec l'ensemble de la communauté éducative permettra de décider de la poursuite ou pas du dispositif instauré de façon idéologique. Nous vous proposons :

- **L'entrée du numérique dans les écoles maternelles et élémentaires**, dans le cadre du programme du Conseil Général, pour faciliter l'apprentissage des enfants de façon moderne et mettre un terme aux milliers de photocopies et aux cartables trop lourds.
- **La création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), en plus du Conseil Municipal Enfants (CME)**. Plus âgés, ces jeunes sauront davantage appréhender la vie locale et les projets structurants.
- **L'amélioration des actions de l'association IMAJ et leurs évaluations**, organisées selon chaque tranche d'âges concernée autour du service jeunesse, avec un travail particulier sur le collège.
- **La création d'une nouvelle structure pour le service jeunesse** en prenant en compte la séparation des différentes tranches d'âges pour de meilleures animations.
- **La refonte et simplification de la grille des quotients familiaux** pour rendre plus justes les tarifs des services municipaux. Une refonte accompagnée d'actions de solidarité pour les familles en situation de réel besoin.

Des réponses adaptées à chaque âge pour que nos enfants et nos jeunes s'épanouissent dans notre ville.

Les Nouvelles Solidarités favorisent l'épanouissement et la responsabilisation de chacun...

Nous vous proposons d'instaurer de nouvelles solidarités pour soutenir les familles, parents, enfants et personnes âgées à travers **une politique d'accompagnement, globale, cohérente et volontaire. Sans assistantat, nous voulons les rendre pleinement responsables avec la « capacité de s'en sortir ».**

Nous voulons **revoir la grille des quotients familiaux** pour la rendre plus juste et plus compréhensible.

- **3 tarifs dégressifs**, le plus élevé ne dépassant pas le coût de revient total d'une activité, déjà financée par nos impôts.
- **Un tarif dérogatoire** pour soulager les familles qui connaissent, suite aux aléas de la vie, des difficultés passagères.
- **Les tarifs de la cantine** seront quant à eux spécifiques pour garantir au moins un « bon » repas par jour à tous les petits Bouffémontois.

Ces nouvelles solidarités s'inscrivent dans un programme complet d'accompagnement et de soutien, mais également de responsabilisation, favorisant l'insertion sociale, l'activité professionnelle et économique. Pour de nombreuses activités, nous imaginons un système de tutorat et d'échanges qui favorisera l'intergénérationnel et l'accompagnement : donnant/donnant ; gagnant/gagnant. Pour ce qui est déjà en place :

- **Elargir le « Coup de pouce »** avec des stages de révision encadrés par des bénévoles, sous forme de tutorat.
- **Redynamiser b@sic** en remplaçant le matériel, en augmentant le nombre de postes de travail.
- Pour le CCAS, avoir **une meilleure maîtrise des dossiers d'aide** concernant l'ensemble des familles.

LES NOUVEAUTÉS :

- **La création des maraîchers communaux** sur la Plaine de France. Gérés par la commune et par une association d'insertion (Plaine de Vie par exemple, déjà active sur le territoire), ces productions alimenteraient les écoles, le marché, et la nouvelle épicerie solidaire, et avec la participation des membres des jardins familiaux.
- **La mise en place d'une épicerie solidaire**, gérée par des bénévoles, alimentée entre autres par les maraîchers communaux, en complément des Restos du Cœur.
- **L'étude pour la création d'une ferme bio** gérée par une association spécialisée et sous la tutelle financière de la SOBEFA.
- **Le développement des échanges** grâce aux nouvelles technologies : échanges de compétences, SOS baby sitting, colocation entre génération, Rotary Bouffémontois...
- **Création d'une maison des seniors**, afin de centraliser les associations et y créer des activités : ateliers de motricité, de mémorisation, thé dansant
- En résonnance de la « semaine bleue », organiser de nouvelles actions plusieurs fois dans l'année, avec des **échanges intergénérationnels** et des activités pour les seniors pendant la période estivale.
- Poursuivre la **mise en accessibilité de la commune pour les Personnes à Mobilité Réduite**.

Pour que chacun trouve sa place à Bouffémont

...avec un dynamisme économique et commercial retrouvé.



- Visibilité et accessibilité sont les moteurs essentiels pour relancer les commerces locaux : **il faut supprimer la structure du marché, comme nous le disons depuis des années**, et rendre visible la place Vauban avec aux alentours des espaces verts et stationnements aménagés.
- Nous voulons **solliciter les chefs d'entreprise pour les stages, les formations, les embauches** et les faire adhérer aux associations d'entrepreneur.
- Nous relançons notre idée de « **pôle médical d'excellence** » pour développer les activités économiques autour de cet axe. Bouffémont doit mettre en valeur cette spécificité qui nous convient tant et qui s'inscrit parfaitement dans notre projet de vie.

Il est temps de donner du sens à notre village

Nous devons maintenir une démographie positive sur la ville pour atteindre 6 500 habitants en 2025, croissance impérative pour maintenir nos services. Nous devons créer des logements, en accession à la propriété ou destinés à la location, de petite superficie pour les jeunes ménages, les seniors, les familles monoparentales pour répondre à vos demandes.

Nous vous proposons :

- Un **agenda 21**, véritable document prospectif qui met en œuvre l'ensemble des dispositions urbanistiques et environnementales pour les 20 prochaines années.
- La mise en place du **Plan Local d'Urbanisme** préservant notre commune, prévoyant notamment la préservation des parcelles pour éviter leur émiettement et la spéculation immobilière.
- Une **politique volontariste de rénovation urbaine du patrimoine privé et communal**
 - Une équipe dédiée à la rénovation urbaine et énergétique à votre disposition,
 - Un diagnostic « précarité énergétique » sur l'ensemble de la commune pour vous aider à baisser vos consommations,
 - Le recours aux aides départementales et nationales pour les habitations.
 - Des achats groupés (ampoules led par exemple, mutualisation des travaux...), pilotés par la Sobefa, pour gérer la rénovation des habitats privés et aider tous les Bouffémontois à baisser leurs factures EDF et GDF ;
- De créer des espaces verts et des stationnements pour valoriser la visibilité des commerces et maintenir l'activité commerciale qui déperit ; ouvrir les espaces en supprimant la structure du marché.

Pourquoi nous ne voulons pas de nouveaux logements sociaux ? Les raisons :

>> Bouffémont, avec à ce jour 30 % de logements sociaux, est conforme à la loi qui impose 25%.

>> **Bouffémont a besoin de nouvelles rentrées fiscales** liées aux taxes foncières et taxes d'habitation que ne paient pas ou peu le bailleur et les locataires des résidences sociales.

>> Construire de nouveaux logements sociaux consisterait donc à **réduire les prestations et les services pour tous les habitants et les locataires actuels.**

>> Très peu de ces nouveaux logements seraient attribués à des Bouffémontois qui en auraient besoin (5 sur 22 dans le programme construit en 2013)

>> Nous voulons **privilégier l'accession à la propriété** avec un parcours résidentiel.

« Cœur de ville, Cœur de vie »,

visé à panser (corriger) les dysfonctionnements subis par notre ville comme penser (concevoir enfin) cette dernière afin de lui donner ce sens que l'équipe actuelle, mandat après mandat, n'a jamais su, ou voulu, lui conférer. Ce projet était évoqué il y a 40 ans, déjà cohérent, d'où le nom de « Trait d'Union », symbole de la nécessité de réunir les quartiers. Organisation confirmée en 2013 par un cabinet d'urbanisme mandaté pour le PLU.

Entre contraintes et opportunités, c'est MAINTENANT... :

- **Vétusté et insuffisance des équipements communaux et sportifs** nécessitant une rénovation importante, coûteuse mais insatisfaisante face aux besoins.
 - **Dernière opportunité foncière sur la Plaine de France.** Il est vraiment pertinent de rassembler les équipements sportifs dans le prolongement du stade existant.
- ...Ou JAMAIS.** Car alors les clivages entre quartiers s'accroîtront, les commerces et le marché déperiront, les bâtiments et les voiries continueront à se dégrader, les dépenses d'entretien s'envoleront.

LES FINANCEMENTS :

- Etablir un **planning de financement en fonction des capacités de la ville à s'autofinancer et à emprunter.** Ces aménagements pourraient être réalisés sur un peu plus d'un mandat, puisqu'il s'agit d'opérations successives qui dépendent les unes des autres.
- **Obtenir les subventions dans le cadre de contrats régionaux** avec la Communauté de Com-

munes, le Département, la Région, comme nous l'avons fait pour la construction du centre de loisirs et du centre culturel en 2005 (ce qui ne fût pas le cas pour la crèche avec près d'1 million d'euros perdus).

- **Faire participer les promoteurs immobiliers** aux aménagements des voiries et des réseaux.

Conclusion : un projet financé sans impact sur la fiscalité des Bouffémontois.

L'articulation chronologique du projet dans le temps :

1. L'installation du pôle sportif regroupant toutes les activités actuelles (gymnase, dojo, gym, pétanque, football, éventuellement les tennis), aux côtés des maraîchers communaux et de nouveaux logements (collectifs et maisons), venant en remplacement du projet d'éco quartier, sans justification, mais pour lequel la ville a déjà fait l'acquisition des terrains.



2. La réhabilitation du gymnase vieillissant et sa transformation pour y accueillir la nouvelle mairie et des activités associatives et culturelles.

3. En remplacement du terrain de football, l'implantation d'un cœur de ville rassemblant commerces, parc paysager, petites constructions, marché couvert, parking. Enfin une unique centralité, à équidistance du quartier du village et de la gare.



4. La cession au département des terrains où se trouvent actuellement les bâtiments du service jeunesse, « à bout de souffle », pour permettre la construction du gymnase du collège, financé par le département, et accessible aux associations sportives en soirée.
5. La création d'un pôle d'activités en remplacement de la mairie pour accentuer l'animation du Vieux Village.
6. L'aménagement des voies existantes pour aboutir naturellement au Cœur de ville.

En 2014, nous prendrons le temps d'établir les études urbaines et financières des différents programmes, puis d'engager une large concertation, avec à son terme, un référendum.

avec des finances communales maîtrisées.

La situation budgétaire s'est améliorée par l'augmentation des impôts locaux de 35% sous cette mandature. Rappelons qu'après 24 ans de gestion socialiste, Bouffémont était parmi les 100 communes les plus pauvres de France en 2001. Aujourd'hui, il faut prendre en compte les éléments suivants :

- 30 % des Bouffémontois ne paient pas ou peu d'impôts locaux.

- La taxe foncière est supérieure de 10% aux autres communes : 24,19% au lieu de 14 ou 15% dans les communes voisines.
- L'effort fiscal par contribuable imposable est important.

Nous nous engageons à ne pas augmenter les taux d'imposition des Bouffémontois.

Évolution des finances de 2007 à 2012 en milliers d'euros

	2007	2012	évolution
Charges de personnel	2 485	2 964	+ 19,3%
Charges totales	4 304	4 978	+ 15,7%
Impôts locaux	1 728	2 372	+ 37,3%
Recettes totales	4 769	5 711	+ 19,8%

Projection financière à partir des moyennes de 2003 à 2012, soit sur 10 ans :

Dépenses d'investissement : 1 326 000 € dont 750 000 € pour les dépenses récurrentes ;

Investissements moyens pour des opérations « exceptionnelles » : 576 000 €/an

Recettes totales : 1 378 000

Autofinancement moyen dégagé du budget de fonctionnement : 489 000 €/an

Emprunt moyen : 441 000 €/an

Subventions moyennes : 240 000 €/an

FCTVA : 208 000 €/an

Nous disposons de 628 000 € /an avec une gestion identique.

Notre projet estimé à 5,5 millions d'euros est ainsi financé en 8 ans maximum, avec la participation de l'ensemble des partenaires, sans bouger la fiscalité, en générant d'importantes économies de fonctionnement.

La réalisation de l'ensemble des mesures reprises dans ce programme nous permettra de maîtriser la gestion communale. Bien gérer, c'est anticiper et penser la ville non pas à 6 ans, mais à 15 ou 20 ans.

BOUFFÉMONT DEMAIN

« Il est temps d'imaginer un village

qui entre dans le 21ème siècle grâce aux Nouvelles Technologies au service du quotidien de ses administrés, toujours plus animé, convivial et sécurisant, où la mobilité favorise échanges et cadre de vie, avec comme préoccupation la réussite éducative de ses enfants et de ses jeunes. Les Nouvelles Solidarités favorisent l'épanouissement et la responsabilisation de chacun avec un dynamisme économique et commercial retrouvé. Il est temps de donner du sens à notre village avec des finances communales maîtrisées. >>



*« ...Et si nous faisons de
Bouffémont ce village...
tous ensemble !... »*

*Faites le choix d'un avenir qui nous rassemble
avec Guillaume Besnier*